



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article681>

Bulletin local d'information syndicale n°7 - Edito

- Journal de SUD Education Lorraine -



Date de mise en ligne : lundi 30 mai 2011

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le bulletin complet est téléchargeable en bas de page.



Alors que les études sérieuses démontrent le rôle crucial que jouent les effectifs dans les classes en matière de réussite scolaire et de réduction des inégalités sociales et que l'OCDE elle-même pointe du doigt l'insuffisance française en matière de taux d'encadrement, le gouvernement continue à battre des records de suppressions de postes et l'académie de Nancy-Metz est la première de France à en faire les frais (cf. page 2).

Collègues et parents d'élèves, bien conscients de la gravité de la situation se sont mobilisés et se mobilisent encore dans plusieurs écoles et établissements des 4 départements lorrains : occupations d'écoles, manifestations locales, boycott et blocages de conseils d'administration, pétitions. Pendant plus de 10 jours, les enseignants du lycée Prouvé de Nancy ont même paralysé leur établissement en l'occupant jour et nuit et en bloquant l'entrée. Il appartenait alors aux organisations syndicales de prendre leurs responsabilités en appelant clairement à la construction d'un front de résistance solide, en mobilisant ceux qui ne l'étaient pas encore et en oeuvrant à la convergence de ceux qui l'étaient. Au lieu de cela, à l'échelle nationale comme localement, nous avons assisté à la triste rengaine des promenades mensuelles, souvent le samedi, qui exaspère les militants les plus motivés et satisfait une administration qui peut se contenter de jouer la montre. Non contents d'avoir seulement laissé capoter la lutte contre la réforme des retraites, il fallait encore que dans l'éducation nationale on abandonne collègues, parents et élèves à leur triste sort, et cela sous des prétextes divers : les collègues seraient épuisés par la dernière lutte pour les retraites, l'urgence serait à l'interpellation des élus, ce serait en 2012 que les choses se joueraient... (p. 9-10)

En réalité, pour les syndicats, la prochaine échéance se situe en octobre 2011. Avec une réforme de la représentativité syndicale dont le principal objectif est de conforter les grandes organisations cogestionnaires et d'éliminer, en les privant de moyens, les syndicats de lutte comme SUD Éducation (p. 11-12), ils n'ont que les prochaines élections professionnelles en tête. Un résultat important leur permettrait de conforter leur image de syndicats « responsables » qui, dans les salons feutrés du ministère, savent cautionner quant il faut les contre-réformes gouvernementales. Pour SUD Éducation, la priorité est sur le terrain, auprès des collègues et dans leurs luttes. Et c'est pour avoir les moyens de continuer à défendre cette idée d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale que nous nous plierons à cet exercice que l'on nous impose. La fédération des syndicats SUD Éducation déposera des listes dans tous les corps. SUD Éducation Lorraine fera de même partout où nous parviendrons à monter des listes. Pour soutenir cette vision d'un syndicalisme qui défend une autre école dans une autre société, refuse toute compromission à la régression sociale, et exprime scrupuleusement, par son fonctionnement non bureaucratique, les revendications des personnels, ou simplement pour soutenir la diversité dans le paysage syndical, nous appelons tous les collègues à voter en octobre prochain pour SUD Éducation,

notamment aux comités techniques académique et ministériel, dans lesquels l'obtention d'un siège au moins conditionne notre possibilité de fonctionner et d'exister.

Pendant ce temps, la politique mi-libérale mi-caporale du ministère se poursuit : évaluation qui vire au fichage dans le primaire (p. 3) et le collège (p. 5), réforme d'un lycée (p. 8) où les suppressions de postes s'improvisent mais s'appliquent, glissement sécuritaire de l'éducation prioritaire (p. 6-7), poursuite de la précarisation des personnels (p. 4).

Au sommaire :

- ▶ p.2 : Encadrement et effectif des classes
- ▶ p.3 : 1er degré : Base-élève et évaluations
- ▶ p.4 : Précarité dans les écoles
- ▶ p.5 : Livret personnel de compétences
- ▶ p.6-7 : ECLAIR
- ▶ p.8 : Réforme du lycée
- ▶ p.9-10 : Irresponsables et coupables
- ▶ p.11-12 : Élections



Bulletin local n°7 - Mai juin 2011